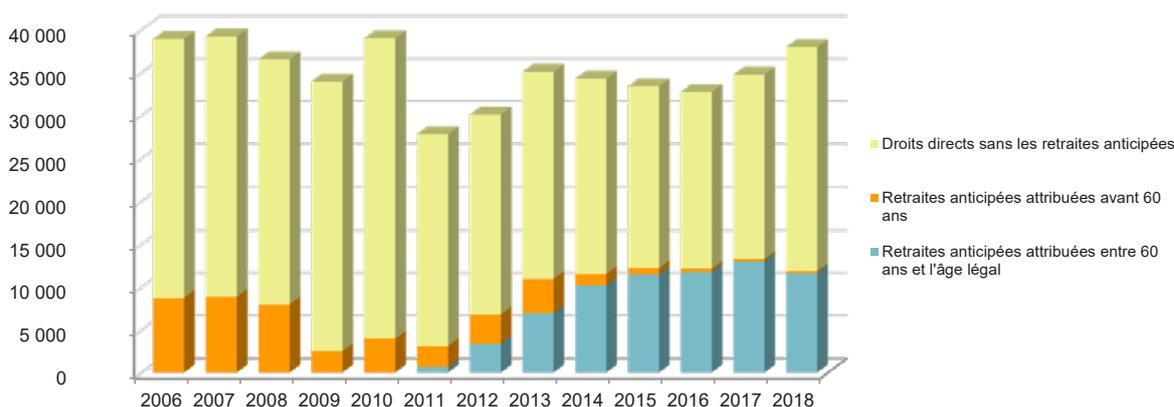




Retraités résidant en Carsat Normandie

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	18 786	28 193	46 979
Droits directs (retraites personnelles)	17 447	20 502	37 949
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 339	7 691	9 030
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	1 322	1 748	3 070

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 463	4 302	12 765
--	-------	-------	--------

Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,5 ans	62,1 ans
Droits dérivés	73,8 ans	72,7 ans	72,8 ans

Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	6,5%	11,6%	9,2%
Retraités bénéficiant d'une surcote	9,6%	10,4%	10,0%
Polypensionnés ⁽³⁾	26,9%	26,5%	26,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	317 101	409 256	726 357
Retraités percevant un droit direct seul	305 671	282 386	588 057
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 930	18 753	20 683
Retraités percevant les deux à la fois	9 500	108 117	117 617
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,3%	2,5%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	91 173	40 086	131 259
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,3 ans	74,5 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	856 €	659 €	745 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 164 €	988 €	1 080 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,1%	47,7%	33,1%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

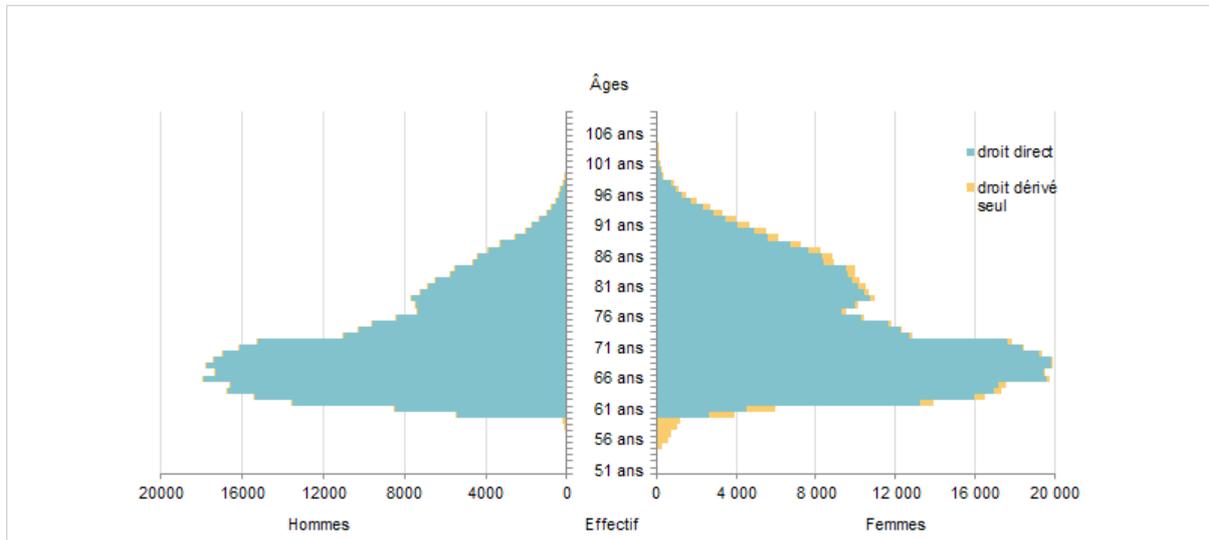
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

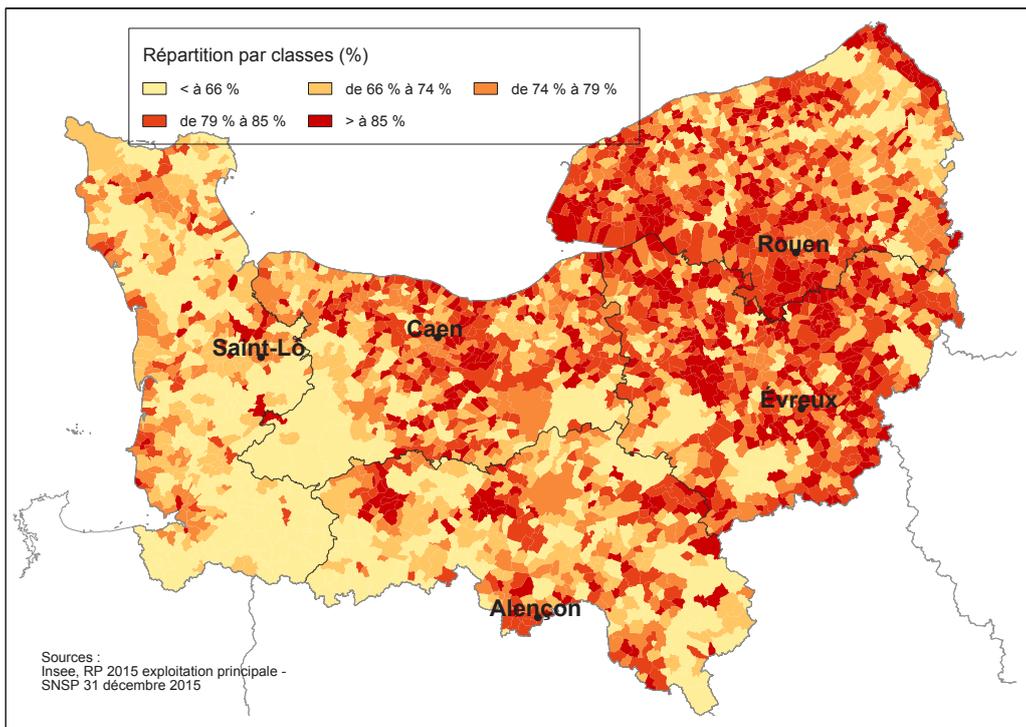
⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Normandie



Prestataires payés par la Carsat Normandie

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
14 - Calvados	59 384	78 235	137 619
27 - Eure	50 440	60 788	111 228
50 - Manche	44 557	59 827	104 384
61 - Orne	27 224	35 757	62 981
76 - Seine-Maritime	110 936	142 788	253 724
Total Carsat Normandie	292 541	377 395	669 936
Total hors Carsat Normandie	29 341	34 980	64 321
Ensemble des prestataires	321 882	412 375	734 257

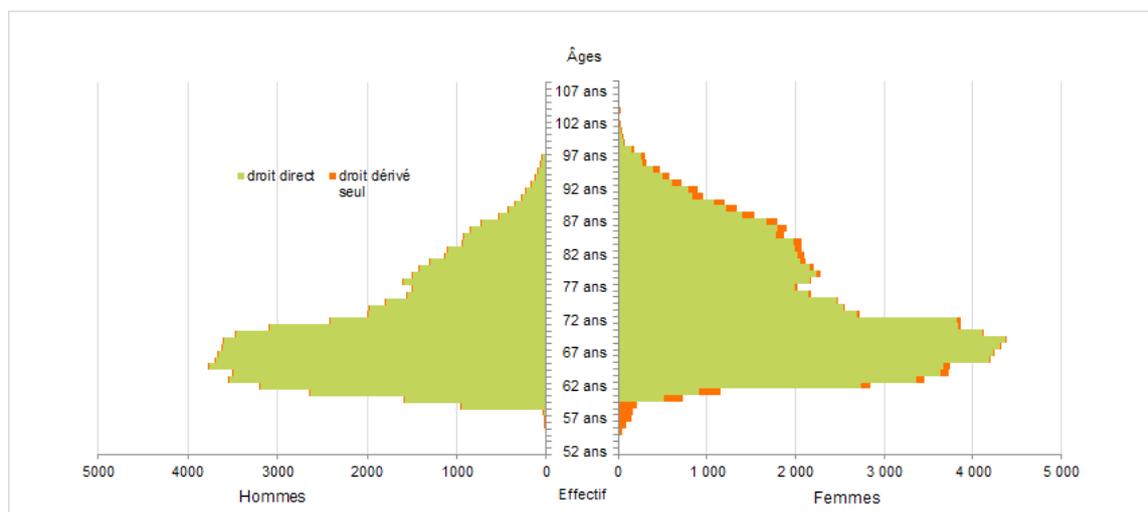


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 784	5 695	9 479
Droits directs (retraites personnelles)	3 513	4 211	7 724
Droits dérivés (retraites de réversion)	271	1 484	1 755
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	290	373	663
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 570	868	2 438
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	74,7 ans	73,5 ans	73,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	29,4%	30,5%	30,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	65 520	86 551	152 071
Retraités percevant un droit direct seul	63 155	61 215	124 370
Retraités percevant un droit dérivé seul	338	3 529	3 867
Retraités percevant les deux à la fois	2 027	21 807	23 834
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,4%	2,6%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 739	8 382	26 121
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,3 ans	74,5 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	833 €	661 €	735 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 158 €	1 002 €	1 081 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,1%	46,1%	32,5%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

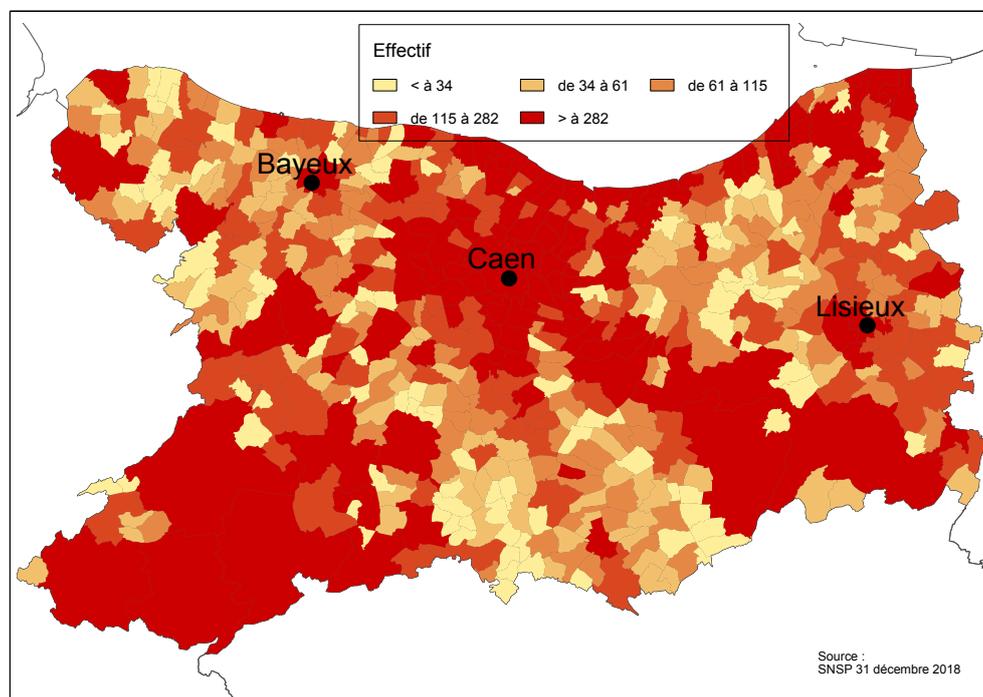
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Caen			
Nombre total de retraités	6 965	11 623	18 588
Retraités percevant un droit direct seul	6 743	8 047	14 790
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	472	498
Retraités percevant les deux à la fois	196	3 104	3 300
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,4%	4,5%	5,2%
Lisieux			
Nombre total de retraités	1 946	3 239	5 185
Retraités percevant un droit direct seul	1 839	2 011	3 850
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	136	147
Retraités percevant les deux à la fois	96	1 092	1 188
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,8%	5,2%	5,0%
Bayeux			
Nombre total de retraités	1 406	2 353	3 759
Retraités percevant un droit direct seul	1 354	1 580	2 934
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	110	116
Retraités percevant les deux à la fois	46	663	709
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,1%	5,6%	6,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

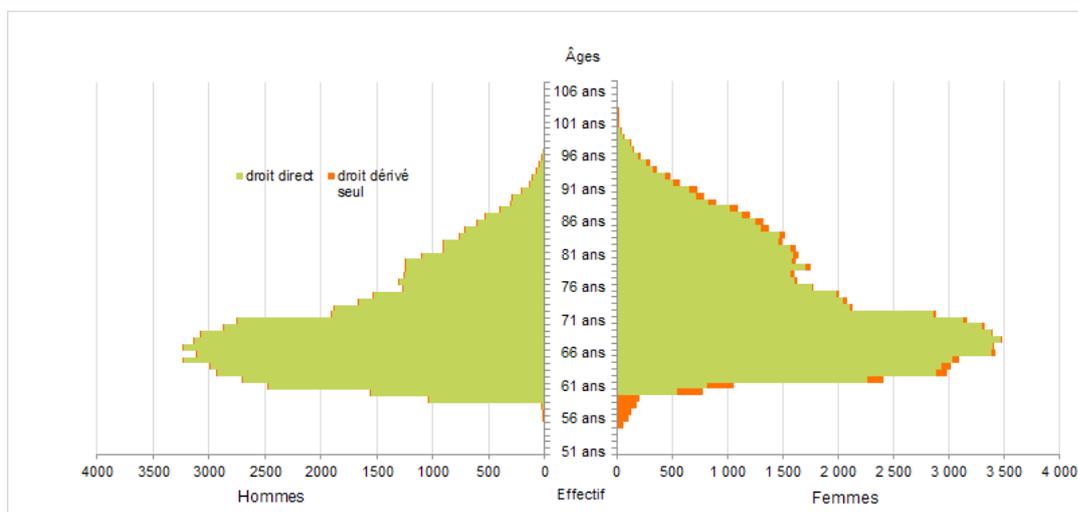


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 508	5 027	8 535
Droits directs (retraites personnelles)	3 273	3 692	6 965
Droits dérivés (retraites de réversion)	235	1 335	1 570
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	186	265	451
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 573	869	2 442
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,4 ans	62,1 ans
Droits dérivés	72,2 ans	72,1 ans	72,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	23,4%	25,5%	24,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	55 703	67 804	123 507
Retraités percevant un droit direct seul	53 868	47 133	101 001
Retraités percevant un droit dérivé seul	259	2 879	3 138
Retraités percevant les deux à la fois	1 576	17 792	19 368
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	1,9%	2,1%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	16 772	7 632	24 404
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,9 ans	73,9 ans	73,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	920 €	710 €	805 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 186 €	1 008 €	1 101 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,2%	39,5%	26,5%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

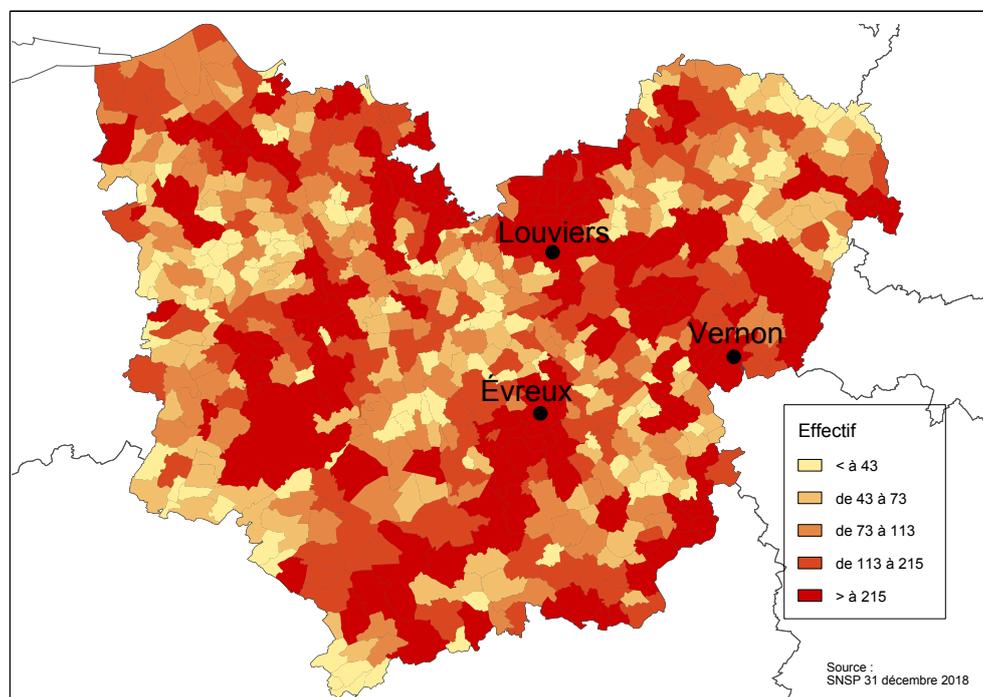
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Évreux			
Nombre total de retraités	3 274	5 003	8 277
Retraités percevant un droit direct seul	3 181	3 401	6 582
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	221	235
Retraités percevant les deux à la fois	79	1 381	1 460
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	4,6%	5,1%
Vernon			
Nombre total de retraités	2 006	2 737	4 743
Retraités percevant un droit direct seul	1 962	1 783	3 745
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	155	159
Retraités percevant les deux à la fois	40	799	839
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	3,3%	4,0%
Louviers			
Nombre total de retraités	1 483	2 218	3 701
Retraités percevant un droit direct seul	1 395	1 398	2 793
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	81	86
Retraités percevant les deux à la fois	83	739	822
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	4,1%	4,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

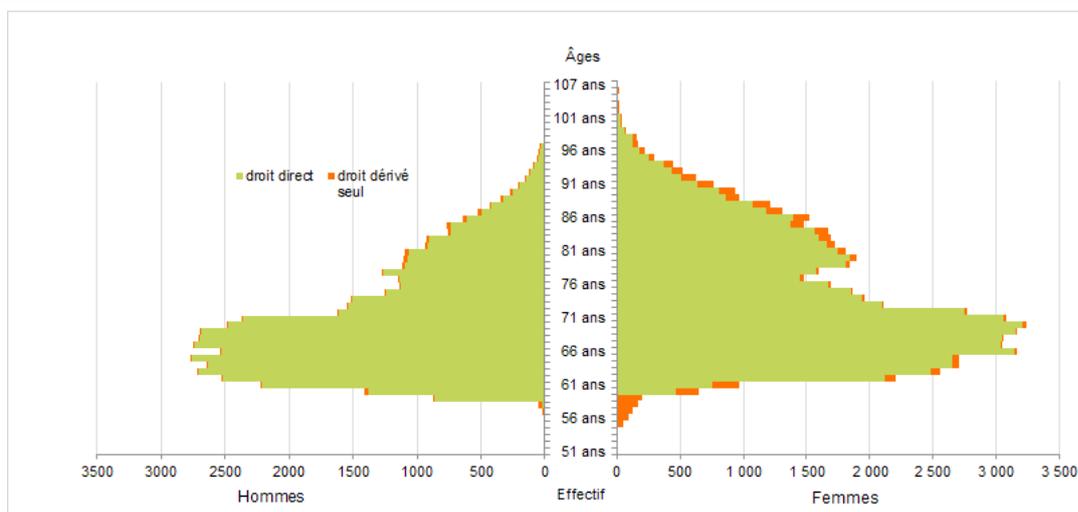


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 822	4 229	7 051
Droits directs (retraites personnelles)	2 597	3 092	5 689
Droits dérivés (retraites de réversion)	225	1 137	1 362
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	145	221	366
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 371	669	2 040
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,4 ans	62,0 ans
Droits dérivés	73,9 ans	72,9 ans	73,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	32,3%	28,8%	30,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	49 934	66 112	116 046
Retraités percevant un droit direct seul	47 777	47 036	94 813
Retraités percevant un droit dérivé seul	589	3 333	3 922
Retraités percevant les deux à la fois	1 568	15 743	17 311
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	1,9%	2,4%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 485	6 292	20 777
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,3 ans	74,6 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	726 €	582 €	644 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 145 €	953 €	1 049 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,6%	56,2%	41,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

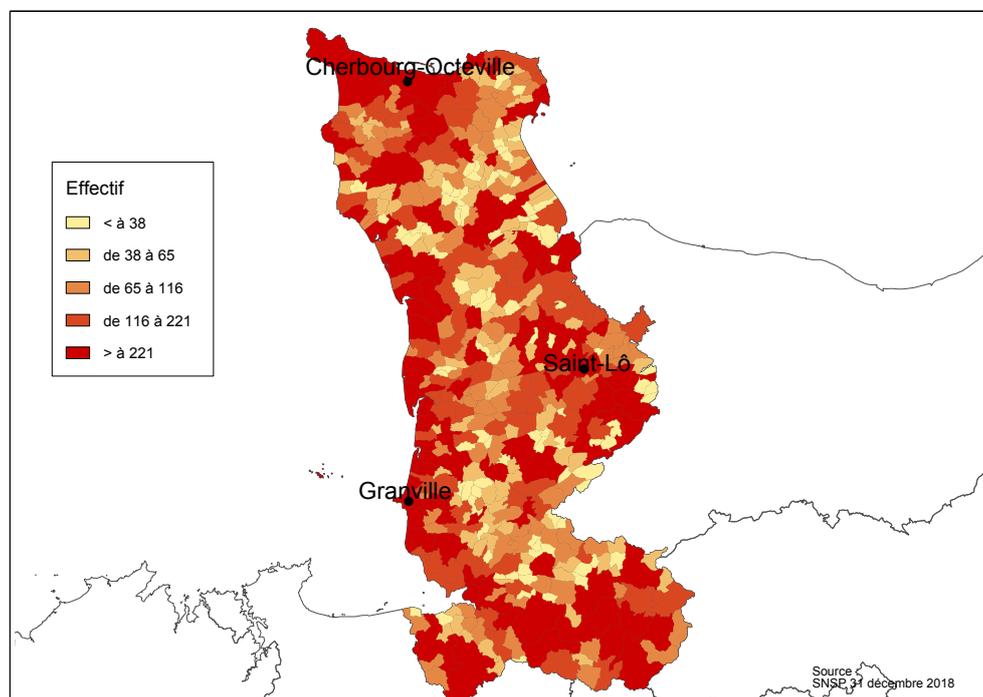
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



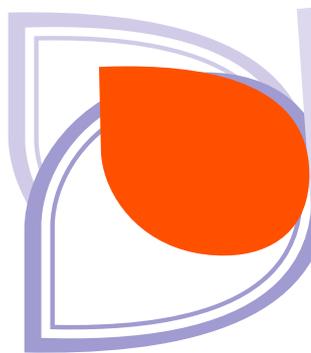
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Cherbourg-Octeville			
Nombre total de retraités	3 349	5 220	8 569
Retraités percevant un droit direct seul	3 246	3 362	6 608
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	330	344
Retraités percevant les deux à la fois	89	1 528	1 617
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	4,9%	4,5%
Granville			
Nombre total de retraités	1 673	2 737	4 410
Retraités percevant un droit direct seul	1 610	1 863	3 473
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	115	119
Retraités percevant les deux à la fois	59	759	818
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	2,8%	2,9%
Saint-Lô			
Nombre total de retraités	1 655	2 685	4 340
Retraités percevant un droit direct seul	1 579	1 830	3 409
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	125	135
Retraités percevant les deux à la fois	66	730	796
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	5,2%	5,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

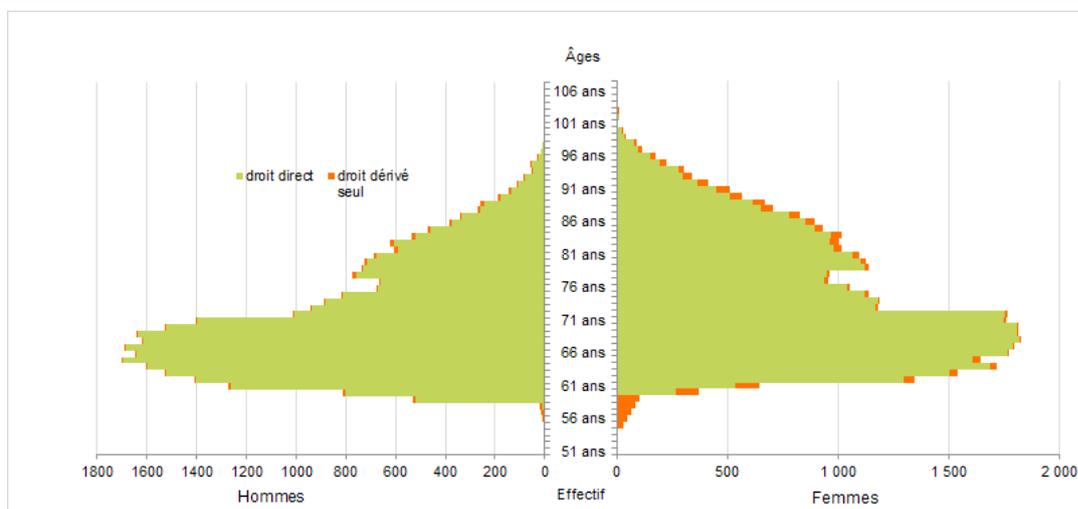


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 667	2 505	4 172
Droits directs (retraites personnelles)	1 499	1 780	3 279
Droits dérivés (retraites de réversion)	168	725	893
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	163	171	334
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	773	441	1 214
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,3 ans	62,0 ans
Droits dérivés	75,8 ans	72,7 ans	73,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	27,0%	28,8%	28,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	30 551	39 860	70 411
Retraités percevant un droit direct seul	29 003	28 178	57 181
Retraités percevant un droit dérivé seul	309	1 574	1 883
Retraités percevant les deux à la fois	1 239	10 108	11 347
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,5%	2,4%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 908	4 485	13 393
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	781 €	637 €	700 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 117 €	954 €	1 033 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,6%	50,9%	36,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

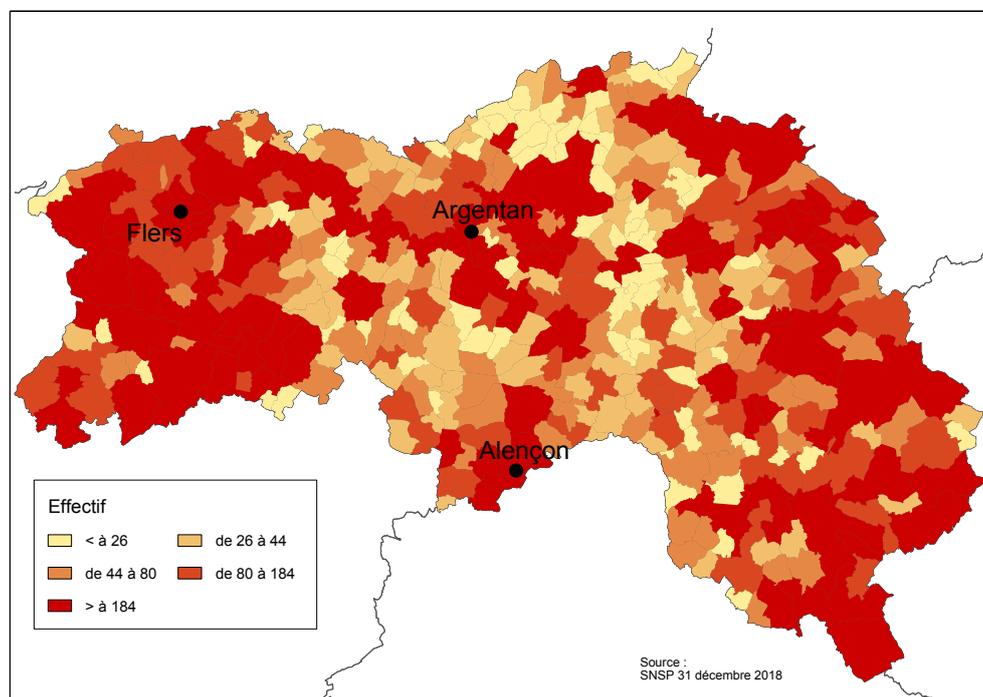
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



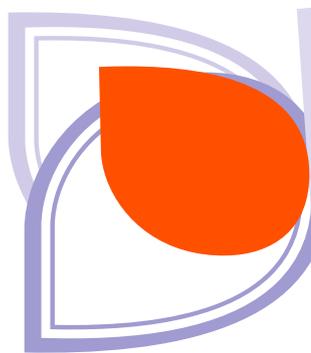
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Alençon			
Nombre total de retraités	2 288	3 627	5 915
Retraités percevant un droit direct seul	2 179	2 441	4 620
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	121	135
Retraités percevant les deux à la fois	95	1 065	1 160
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	5,8%	6,5%
Flers			
Nombre total de retraités	1 548	2 313	3 861
Retraités percevant un droit direct seul	1 426	1 452	2 878
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	91	102
Retraités percevant les deux à la fois	111	770	881
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	3,7%	4,0%
Argentan			
Nombre total de retraités	1 409	2 183	3 592
Retraités percevant un droit direct seul	1 347	1 422	2 769
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	97	100
Retraités percevant les deux à la fois	59	664	723
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	3,6%	3,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

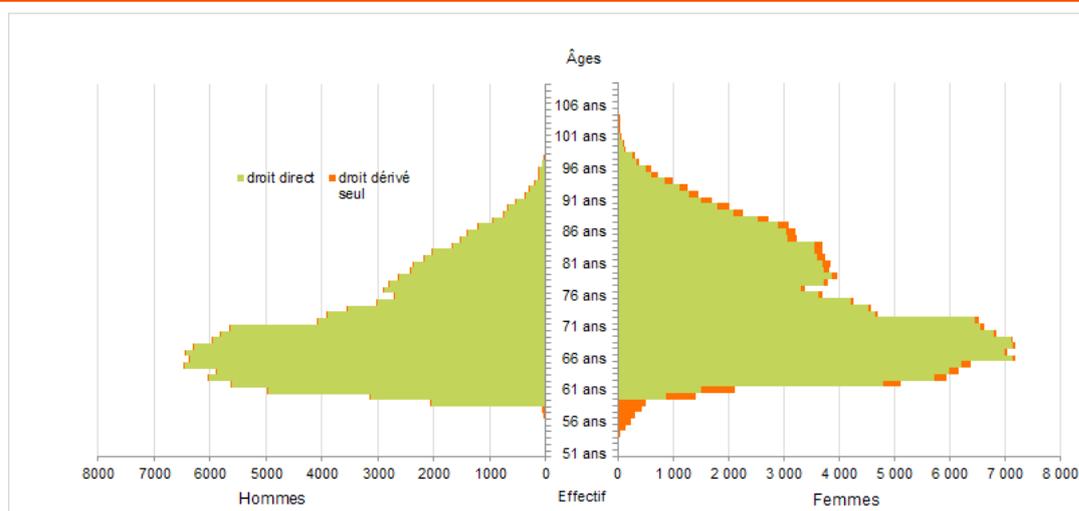


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 005	10 737	17 742
Droits directs (retraites personnelles)	6 565	7 727	14 292
Droits dérivés (retraites de réversion)	440	3 010	3 450
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	538	718	1 256
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 176	1 455	4 631
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,6 ans	62,2 ans
Droits dérivés	73,3 ans	72,4 ans	72,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	25,2%	23,4%	24,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	115 393	148 929	264 322
Retraités percevant un droit direct seul	111 868	98 824	210 692
Retraités percevant un droit dérivé seul	435	7 438	7 873
Retraités percevant les deux à la fois	3 090	42 667	45 757
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,5%	2,6%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	33 269	13 295	46 564
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,3 ans	74,5 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	915 €	675 €	780 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 172 €	991 €	1 091 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,2%	47,8%	32,3%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

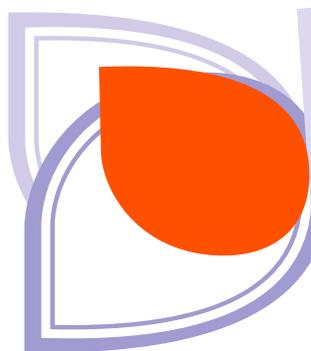
² Dénombrement des allocations de minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

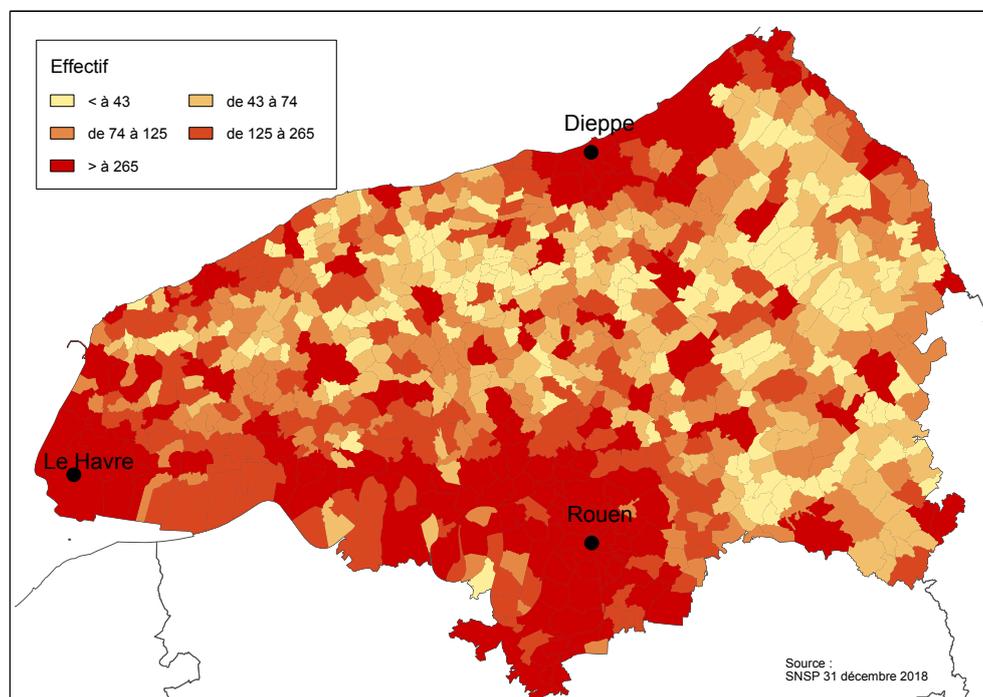
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Havre (Le)			
Nombre total de retraités	15 053	21 147	36 200
Retraités percevant un droit direct seul	14 707	12 802	27 509
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	1 308	1 336
Retraités percevant les deux à la fois	318	7 037	7 355
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	3,4%	3,6%
Rouen			
Nombre total de retraités	6 529	9 913	16 442
Retraités percevant un droit direct seul	6 349	6 863	13 212
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	450	457
Retraités percevant les deux à la fois	173	2 600	2 773
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,6%	5,4%	6,3%
Dieppe			
Nombre total de retraités	3 047	5 023	8 070
Retraités percevant un droit direct seul	2 936	3 171	6 107
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	229	235
Retraités percevant les deux à la fois	105	1 623	1 728
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	4,6%	4,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.